

14ème législature

Question N° : 6558	De M. Marc Dolez (Gauche démocrate et républicaine - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique		Ministère attributaire > Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique
Rubrique >handicapés	Tête d'analyse >insertion professionnelle et sociale	Analyse > fonction publique. perspectives.
Question publiée au JO le : 09/10/2012 Réponse publiée au JO le : 19/02/2013 page : 1968 Date de renouvellement : 15/01/2013		

Texte de la question

M. Marc Dolez demande à Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique de lui indiquer si elle compte prendre des mesures pour favoriser l'insertion professionnelle de personnes reconnues travailleurs handicapés dans l'administration dont elle a la charge.

Texte de la réponse

L'insertion professionnelle des personnes handicapées fait l'objet d'une très grande attention dans les administrations dont la ministre a la charge et qui sont administrativement rattachées aux ministères économiques et financiers, sous l'égide du secrétariat général placé sous leur autorité conjointe. En témoigne la création, dès 1991, d'un service entièrement dédié, la cellule de recrutement et d'insertion des personnes handicapées dont l'action concerne, au plan professionnel, l'ensemble de la problématique du handicap. En 2012, 311 personnes handicapées ont été recrutées, dans le respect du plan triennal interministériel élaboré par la direction générale de l'administration et de la fonction publique. Au plan qualitatif, les postes de travail sont adaptés aux besoins des agents concernés, étant précisé qu'un réseau d'intervenants formés (médecins de prévention, assistants de service social, inspecteurs santé et sécurité au travail et correspondants handicap locaux) peut être sollicité par les agents handicapés pour les aider et orienter leurs demandes. Les moyens financiers nécessaires sont mis à disposition dans le cadre d'une convention que les ministères économiques et financiers ont signée dès octobre 2007 avec le fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.